

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE n° 03/2019

SEANCE DU VENDREDI 08 NOVEMBRE 2019 À 14H30

Site de Saint Sauveur le Vicomte

Présents :

Monsieur QUINET Michel, président du Conseil de la Vie Sociale de St SAUVEUR LE VTE
Madame DENNEBOUY Jacqueline, représentante des résidents
Madame DODEMAN Monique, représentante du personnel
Madame EVRARD Francine, représentante des résidents
Monsieur LACOLLEY Daniel, représentant de la Mairie
Madame LEDUC Jacqueline, représentant des résidents
Monsieur GOSSELIN Guy, représentante du personnel
Madame LEMOIGNE Claude, représentante de l'Association
Monsieur MARION Daniel, représentant des familles
Madame QUINET Martine, représentante des familles

Assistaient également :

Monsieur LEBRETON Bertrand, directeur
Madame GUILLEMOT Mélanie, adjoint administratif – secrétaire de séance
Madame BAUDRY Nathalie, animatrice
Madame LEGRAND Delphine, cadre de santé

I – Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2019

Sans remarques particulières, le procès-verbal de la réunion du 27 juin dernier est adopté à l'unanimité.

II - EPRD 2020

Il s'agit du Budget Prévisionnel pour 2020 qui doit être validé par les Autorités pour déterminer le nouveau prix de journée.

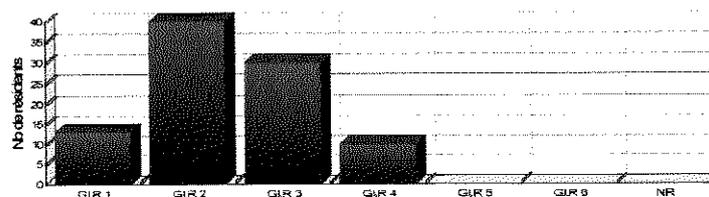


EPRD 2020 Profil des résidents au 01/10/2019

Conseil de la vie sociale
Octobre 2019

Dépendance	Nombre de résidents
GIR 1	13
GIR 2	40
GIR 3	30
GIR 4	10
GIR 5	0
GIR 6	0
NR	0

G.L.R. Moyen Pondéré : 759.14



Les résidents du site de SAINT SAUVEUR LE VICOMTE et ceux de MAGNEVILLE sont maintenant comptabilisés ensemble, depuis la fusion. Plus le GIR est petit, plus la personne est dépendante pour les actes de la vie courante. Le GIR 1 correspond aux personnes souvent alitées, le GIR 2, aux résidents qui présentent un handicap important, les GIR 3 et 4, aux personnes qui peuvent se déplacer mais avec certains troubles, les GIR 5, aux personnes qui ont peu de besoins et le GIR 6 correspond aux personnes valides et autonomes.

Les résidents entrent de plus en plus tard en EHPAD : la moyenne d'âge à l'entrée est de 89 ans ce qui accroît le niveau de dépendance de l'établissement.

Tout est mis en place pour favoriser le maintien à domicile des personnes, même si la population vieillit, notamment avec des structures intermédiaires comme les résidences pour personnes âgées ou le SSIAD ; ce qui fait que les personnes qui entrent en EHPAD sont de plus en plus dépendantes.

Le GMP est à 759,14 : score élevé (780 pour SSV et 720 pour Magneville).

Le score du GMP est très important car il détermine les recettes qui peuvent être attribuées à l'EHPAD. Les autorités viendront le 28 janvier 2020 pour commencer le CPOM et notamment définir les recettes de l'EHPAD pour les 5 prochaines années.

Répartition principales Charges exploitation

	EPRD 2019	EPRD 2020
C/60622 à 606268		
Achats non stockés	64 500	62 231,85
C/60611 à 60621. Eau & Energie		
	136 864,68	127 000
C/6063. Alimentation	184 000	184 000
C/6066. Fournitures médicales	29 000	30 000
C/61. Services extérieurs	304 955,51	317 828,97
C/62. Autres services extérieurs	37 200	30 302,52
C/63-64. Personnel	2 820 687,05	2 893 344,48
C/66. Intérêts	40 023,76	30 724,14
C/67. Charges exceptionnelles	3 000	3 000
C/68. Amortissements	319 091,95	305 540,20
	3 939 322,95	3 983 975,16

Ce sont les principales dépenses faites par l'établissement. Ce tableau compare ce qui a été proposé au budget 2019 et ce qui est proposé au budget 2020.

- Le compte 60622 à 606268 correspond aux fournitures d'atelier, aux produits d'entretien, aux fournitures administratives, aux fournitures hôtelières. On peut constater une baisse par rapport à 2019.
- Le compte 60611 à 60621 correspond aux dépenses d'eau et d'énergie : forte baisse par rapport à 2019 due à l'adhésion au GHT (c'est l'hôpital de Cherbourg qui gère désormais les marchés publics). L'établissement va investir l'an prochain dans l'éclairage à LED. Cela représente un coût à l'achat mais une baisse probable en consommation. Au niveau de la blanchisserie, l'EHPAD a mis en place le lavage à basse température ce qui représente un lavage en moins et deux rinçages en moins par cycle. De même, au niveau des chambres, des pommeaux de douche avec réducteur de pression vont être installés ce qui va représenter une économie en eau également.
- Le compte 6063 correspond aux dépenses d'alimentation. (130 000€ pour Saint Sauveur le Vicomte et 54 000€ pour Magneville). Il faut faire très attention à ce poste la car le coût des matières premières augmente mais on essaie de maintenir le coût.
- Le compte 6066 correspond aux frais médicaux.
- Le compte 61 correspond aux frais d'entretien, de maintenance et de location. Les contrats de maintenance sont en cours de négociation notamment celui de la centrale incendie. Il faut faire attention à ce poste la également car les contrôles « sécurité » sont de plus en plus importants. On peut constater une hausse de la dépense par rapport à 2019 ; en effet, cette hausse est due à la panne du serveur de l'EHPAD ce qui nous a amené à en louer un.
- Le compte 62 correspond aux frais de téléphonie qui a été revu à la baisse.

- Le compte 63-64 correspond aux charges de personnel. Cela représente les $\frac{3}{4}$ des dépenses de l'EHPAD. Il y a des économies sur d'autres postes mais pas sur celui du personnel. On peut constater également un temps infirmière en plus sur Magneville pour une présence 7J/7, le temps du médecin coordinateur qui a été augmenté car il intervient désormais sur Magneville. Il y a également le personnel qui gagne en ancienneté ce qui fait augmenter la masse salariale. Le taux d'absentéisme est en baisse depuis 2016. Le niveau de dépendance étant très important en EHPAD, chaque personnel en arrêt est systématiquement remplacé. Avec le prochain CPOM, on espère obtenir des postes de soignants supplémentaires.
- Le compte 66 correspond aux intérêts des emprunts en cours. Les taux d'intérêts ont été revus à la baisse et certaines échéances d'emprunts sont atteintes. La situation financière de l'EHPAD est meilleure qu'en 2017.
- Le compte 67 correspond aux charges exceptionnelles.
- Le compte 68 correspond aux amortissements. On constate une baisse car des amortissements se terminent. Il faut en récupérer une partie pour réinvestir : des travaux vont être faits en cuisine, la blanchisserie va être mise aux normes (Les normes ont beaucoup changées en 20 ans). La CAF (capacité d'autofinancement) de l'EHPAD est de 5.6%. Cet indicateur est correct mais un taux de 7 à 8% laisserait un peu plus de marge de manœuvre financière.

BP 2020 section Hébergement

Dépenses globales (€)			
	2018 (ERRD)	2019 (EPRD)	2020 BP
Groupe 1	352 481,62	404 273,12	379 750,00
Groupe 2	1 211 642,37	1 073 339,48	1 101 939,26
Groupe 3	567 211,22	503 432,66	488 317,33
Reprise déficit	30 725,10		
Total	2 162 060,31	1 981 045,26	1 970 006,59
Recettes globales (€)			
	2018 (ERRD)	2019 (EPRD)	2020 BP
Groupe 1	1 873 186,61	1 848 112,47	1 846 924,25
Groupe 2	197 281,40	69 045,26	59 194,81
Groupe 3	183 965,52	63 887,53	63 887,53
Total	2 254 433,53	1 981 045,26	1 970 006,59
Résultats	(+ 92 373,22) + 89 535,90 (modifié)	0	0

La section Hébergement, c'est ce qui va déterminer le prix de journée pour l'année à venir.

EPRD = Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses

ERRD = Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses

On nous affecte des recettes qui doivent définir des dépenses.

- Groupe 1 : dépenses d'exploitation : eau, électricité, ...

On peut constater une économie des dépenses prévues pour 2020 de 6% par rapport au Budget Prévisionnel de 2019. On reste quand même au-dessus des dépenses réelles de 2018. Depuis la fusion, il n'y a plus de budget DNA (Dotation Non Affectée). Les dépenses des espaces verts, auparavant payées sur la DNA, sont maintenant réglées sur le budget principal.

- Groupe 2 : dépenses de personnel (administratif + une partie des ASH+logistique)

On ne peut pas prévoir les arrêts maladie de l'année à venir. Dans l'ERRD de 2018, on constate que les dépenses réelles sont nettement au-dessus du prévisionnel; il s'agit des dépenses de remplacement d'agent en arrêt. En contrepartie, on constate des recettes nettement supérieures aussi à celle prévues au budget prévisionnel ; il s'agit des indemnités journalières versées par l'assurance du personnel pour assurer les remplacements.

- Groupe 3 : dépenses de structure : investissement, emprunts, ...

Au global, il y a une baisse entre 2019 et 2020 du total des dépenses d'hébergement. Le déficit de l'année 2019 est dû aux factures de fin 2018 (pour effectuer la fusion dans de bonnes conditions, le règlement des factures a été stoppé au 15 décembre 2018) qui ont été passées sur le budget de 2019.

- Recettes groupe 2 : Elles correspondent essentiellement aux recettes des repas distribués à domicile pour l'Association ACTIVE et aux indemnités journalières reçues par l'assurance de l'établissement.

- Recettes groupe 3 : En baisse dû aux reprises de subventions.

Evolution du Prix de journée hébergement

2018			2019			2020		
MAG	SSLV	MOY	MAG	SSLV	MOY	MAG	SSLV	MOY
58,76	53,56	55,24	57,87	53,56	55,00	57,43	53,56	54,81



1 846 924,25 €
 Nombre de journées Hébergement : 33 698
 (année bissextile & tx occupation 99%)

Nombre de journées DEP = 33527 tx Occupation 0,985
 GMP 2019 : 759

Depuis la fusion au 1er janvier 2019, chaque site applique un prix de journée différent. Le prix moyen pour 2020 sera de 54.81€.

Convergence des Prix de journée hébergement

Tarifs 2020 Proposition 1			Proposition 2			Proposition 3		
MAG	SSLV	MOY	MAG	SSLV	MOY	MAG	SSLV	MOY
57,43	53,56	54,81	57,03	53,75	54,81	56,51	54,00	54,81

Ticket modérateur dépendance GIR 5-6 2020 = 5,66 € - GMP = 759

Talon dépendance 2019 GIR 5-6 = 5,82 € - GMP 727

Trois propositions ont été soumises au Conseil d'Administration pour définir le prix de journée de 2020. Le ticket modérateur passerait de 5.82€ à 5.66€. C'est la proposition 2 qui a été retenue par le CA : il s'agirait d'appliquer le même tarif pour les nouveaux résidents entrants sur les deux sites à partir du 1^{er} janvier 2020 : prix moyen de 54.81€ par jour, et maintenir le prix de journée actuel pour les résidents déjà entrés (ce qui ferait baisser le prix de Magneville d'un euro par jour et augmenter celui de Saint Sauveur le Vicomte de 3 centimes par jour).

Il faut maintenant que le Conseil Départemental de la Manche donne son accord sur cette proposition.

Dotation dépendance prévisionnelle	
Base 01/01/2019 : 595 752,99 €	→ 574 693,50 € (GMP 723)
Budget cible 2020 : 592 650,40 €	
Actualisation : 0	
Ecart au plafond : - 775,64 €	→ 3102,59 € (sur 4 ans)
Base 01/01/2020 : 594 977,35 €	

	2018 (ERRD)	2019 (EPRD)	2020 EPRD
Dotation dep	601 017,86	595 752,99	594 977,35
GMP retenu	723	723	759

EPRD 2020 : Section soins

Dépenses globales (€)			
	2018 (ERRD)	2019 EPRD	2020 EPRD
Groupe 1	104 683,21	110 787,25	115 264,79
Groupe 2	1 308 861,29	1 229 514,36	1 246 849,62
Groupe 3	45 004,88	67 875,54	66 476,81
Reprise déficit	8 714,36	0	0
Total	1 467 263,74	1 408 177,15	1 428 591,22

Recettes globales (€)			
	2018 (ERRD)	2019 EPRD	2020 EPRD
Groupe 1	1 389 291,49	1 405 677,15	1 428 591,22
Groupe 2	95 892,91	500	
Groupe 3		2 000	
Total	1 485 184,40	1 408 177,15	1 428 591,22

EPRD 2020 EHPAD

Dépenses globales			
	2018 (ERRD)	2019 (EPRD)	2020 (EPRD)
Groupe 1	491 067,00	541 993,02	525 796,64
Groupe 2	3 071 291,34	2 850 687,05	2 890 544,48
Groupe 3	634 841,69	592 295,33	577 234,04
Reprise déficit	58 731,55		
Total	4 255 931,38	3 984 975,40	3 993 575,16

Recettes globales			
	2018 (ERRD)	2019 (EPRD)	2020 (EPRD)
Groupe 1	3 862 112,29	3 849 542,61	3 870 492,82
Groupe 2	325 453,09	69 545,26	59 194,81
Groupe 3	184 556,44	65 887,53	63 887,53
Total	4 372 121,82	3 984 975,40	3 993 575,16
Résultat	116 190,44	0	0

EPRD 2020 : Synthèse

EPRD 2020 SYNTHÈSE					
	TOTAL	Hébergement	Dépendance	Soins	SSIAD
Recettes	4 323 768,58	1 970 006,59	594 977,35	1 428 591,22	330 193,42
Dépenses	4 323 768,58	1 970 006,59	594 977,35	1 428 591,22	330 193,42
Résultat comptable prévisionnel	0	0	0	0	0
Reprise déficit	0	0	0	0	0

La dotation prévisionnelle est calculée avec le nouveau GMP. Les dotations sont affectées à l'établissement et celui-ci doit gérer ses dépenses en fonction du montant alloué.

Si le CPOM est bien négocié, les dotations dépendance pourrait être plus élevées et donc du personnel en plus pourrait être embauché.

EPRD 2020 : Section dépendance

Dépenses globales (€)			
	2018 (ERRD)	2019 (EPRD)	2020 EPRD
Groupe 1	33 902,17	26 932,65	30 781,85
Groupe 2	550 787,68	547 833,21	541 755,60
Groupe 3	22 625,59	20 987,13	22 439,90
Reprise déficit			
Total	626 607,33	595 752,99	594 977,35
Recettes globales (€)			
	2018 (ERRD)	2019 (EPRD)	2020 EPRD
Groupe 1	599 634,19	595 752,99	594 977,35
Groupe 2	32 278,78		
Groupe 3	590,92		
Total	632 503,89	595 752,99	594 977,35
RESULTAT	+ 5 896,56	0	0

Les dépenses du groupe 1 de la section dépendance correspondent en quasi-totalité à celles des changes complets. Les agents doivent gérer rigoureusement les consommations car plus les personnes sont dépendantes plus ce poste budgétaire est sollicité.

EPRD 2020 : Dotation soins

Dotation soins prévisionnelle
Base 01/01/2019 : 1 405 677,15 €
Actualisation (0,9%) : 12 651,09
Ecart au plafond : 10 262,98
Base 01/01/2020 : 1 428 591,22 €

2018 (ERRD)	2019 (EPRD)	2020 (EPRD)
1 389 291,49	1 405 677,15	1 428 591,22

➡ Fusion : passage au tarif global

Le montant de la section soin devrait augmenter au regard de la médicalisation importante des résidents lors de la négociation du prochain CPOM.

L'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2020 est présenté à l'équilibre mais celui-ci reste précaire.

50% du budget est en Hébergement. Ce sont donc les résidents qui payent à peu près la moitié des dépenses de l'EHPAD avec les frais de séjours.

Pour le SSIAD, comme les autorités veulent favoriser le maintien à domicile, elles nous demandent de prendre plus de personnes en charge. Les frais de soins infirmiers sont donc très élevés. En contrepartie, le SSIAD peut obtenir des CNR (Crédits Non Reconductibles) mais qui ne compense pas forcément tous les frais.

EPRD 2020 : Investissements

DESCRIPTIF des acquisitions et des opérations	Compte	COUT	AMORTISSEMENT	
			Durée (années)	Montant annuel prévisionnel
Ravalement façade Site Les LICES	2135	26 500,00€	15	1 766,67€
Changement portes cuisine et réserve SSV et accès	2135	4 841,00€	15	322,73€
Rampe accès cuisine MAG	2135	10 000,00€	15	666,67€
Centrale vapeur à repasser MAG	2188	400,00€	5	80,00€
Borne wifi bureau IDE SSV	2188	950,00€	5	190,00€
Renovation Chambre Magneville	2135	3 000,00€	10	300,00€
Cellules de maintien en température	2154	3 800,00€	5	760,00€
Appliques LED plafond	2154	1 500,00€	5	300,00€
Étanchéité terrasse SSV	2135	15 000,00€	15	1 000,00€
Climatisation restaurant Magneville	2188	881,00€	5	136,20€
Mobilier 2e poste administratif	2184	5 000,00€	15	333,33€
Peinture petits salons et bureau GRH	2135	6 000,00€	10	600,00€
Mise aux normes cheminée logement du directeur	2135	4 400,00€	15	293,33€
Volets roulants logement directeur	2135	3 084,88€	15	205,66€
Mise aux normes centrale incendie SSI	2153	3 559,80€	10	355,98€
Tonnelle Pabo Magneville	2181	10 000,00€	10	1 000,00€
Bande guidage accessibilité Magneville	2135	1 000,00€	15	66,67€
10 extincteurs SSV	2153	1 000,00€	5	200,00€
Mobilier UPAD	2188	8 000,00€	10	800,00€
Congélateur Cuisine St Sauveur	2188	2 500,00€	5	500,00€
ROBOCOUPPE BLIXER 4 VV+ Coupe légumes	2188	2 754,00€	5	550,80€
Casiers vestiaires Magneville 8 cases	2188	450,00€	10	45,00€
Batteries supplémentaires Autolaveuses	2188	600,00€	3	200,00€
		115 020,48		10 673,02

Ces investissements sont prévisionnels : pour le site de Saint Sauveur le Vicomte, il est prévu de faire le ravalement de façade, d'investir dans deux nouveaux téléphones avec appel d'urgence PTI (travailleur isolé) : appui long sur un bouton du téléphone en cas de problème qui appellera aussitôt la personne d'astreinte, de revoir l'étanchéité de la terrasse, investir dans du mobilier pour les bureaux de l'administration, de refaire les peintures d'un lieu de vie et d'un bureau, d'investir dans des volets roulants et de mettre aux normes la cheminée du logement de fonction ce qui lui donnera de la valeur en cas de vente de celui-ci, d'acheter 10 extincteurs, un congélateur pour la cuisine et du mobilier pour l'UPAD, d'investir dans un robot coupe en commun pour les deux sites pour en avoir un d'avance en cas de panne.

Le total des investissements prévus pour les deux sites s'élève à 115 020,48€. Il fallait atteindre ce niveau de dépenses pour éviter que les amortissements ne baissent de trop.

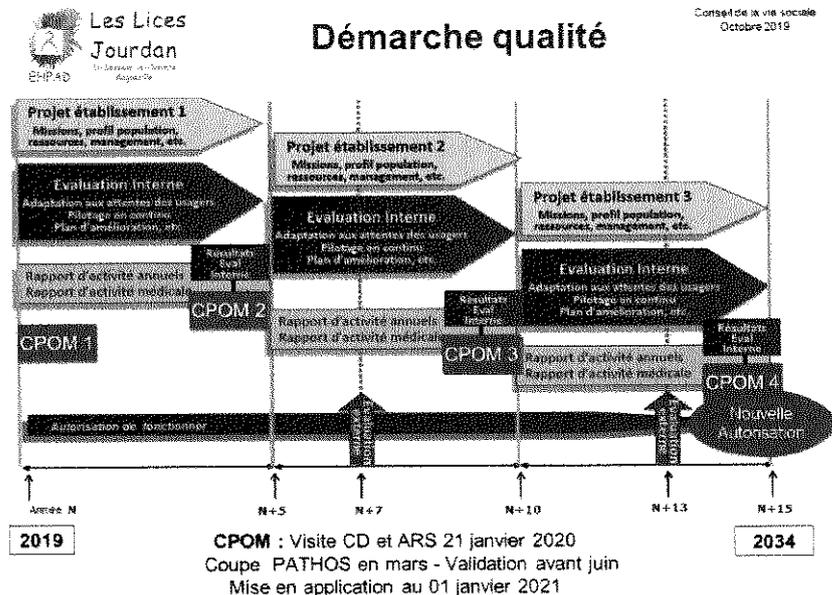
EPRD 2020 : Investissements

SOINS	Télégestion SSIAD	205	7 970,00€	5	1 594,00€
	Adaptables x5	2154	1 100,00€	10	110,00€
	Lit médicalisé Alzheimer x2	2154	3 000,00€	10	300,00€
	Boucle magnétique Audio malentendants x2	2188	650,00€	5	130,00€
	Plate forme de pesée	2188	3 000,00€	5	600,00€
	Verticalisateur	2154	1 000,00€	10	100,00€
	Fauteuils géatriques x5	2188	3 500,00€	10	350,00€
	Lit douche	2154	3 000,00€	10	300,00€
TOTAL SOINS			23 220,00€		3 484,00€
TOTAL HEB + SOINS			138 240,48€		14 187,02€

Tableau des amortissements Prévisionnels hébergement		
2020	2021	2022
293 038,74	271 920, 01	265 568, 23

La section investissements de l'EPRD 2020 regroupe les investissements de l'EHPAD et du SSIAD, notamment la Télégestion qui va être un changement important pour le SSIAD avec l'achat de 5 téléphones portables sur lesquels les agents pourront faire des transmissions en direct après chaque visite chez les patients.

III – Démarche qualité



La démarche qualité est structurée sur quinze ans pour les établissements médico-sociaux. Nous avons fait appel à des prestataires externes pour réaliser notre évaluation interne ainsi que le projet d'établissement. L'évaluation interne réalisée en juin qui sera envoyée aux Autorités servira de base au projet d'établissement. Le projet de vie individualisé, la bientraitance et la sécurisation du circuit du médicament sont des thèmes qui y seront traités et feront l'objet d'un plan d'amélioration de la qualité.

Dans cinq ans, il faudra réaliser une nouvelle évaluation interne et dans sept ans, une évaluation externe. La démarche d'amélioration continue de la qualité est ainsi constituée pour aboutir au renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de l'établissement tous les quinze ans.

Dans le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), il est possible de renégocier des moyens avec en complément, des enveloppes ponctuelles supplémentaires appelées CNR (Crédits Non Reconductibles) mais octroyées uniquement par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

IV – Outils de communication





Site de St-Sauveur le Vieux
« EHPAD LES LICES »
17 rue des Lices
50240, St-Sauveur le Vieux
02 33 21 53 70



Site de Magneville
« EHPAD JOURDAN »
Le Ferage
50260, Magneville
02 33 52 26 30

**LIVRET
D'ACCUEIL**



EHPAD des LICES



EHPAD JOURDAN

SOMMAIRE

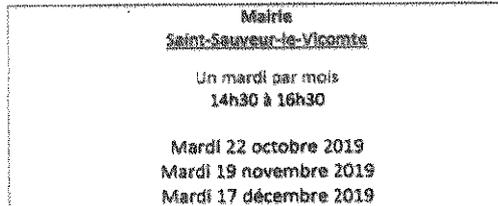
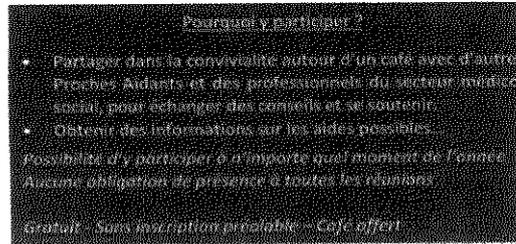
Présentation de l'établissement	p 4
Les droits et libertés	p 10
La vie à l'EHPAD	p 13
Les prestations proposées par l'établissement	p 16
L'admission	p 19
L'accueil et l'entrée	p 21
Vie pratique	p 25
A savoir avant l'entrée	p 30
Liste des annexes	p 32

Le livret d'accueil est un document obligatoire qui est remis à l'entrée du résident. Celui-ci a été réalisé en interne. Il est fait pour connaître la vie de l'établissement.

Le site internet de l'EHPAD <https://www.leslices-jourdan.fr> est mis à jour, on y retrouve tous les documents institutionnels qui sont téléchargeables, les menus, les photos des activités ainsi qu'un formulaire de contact à l'attention du directeur.

Des plaquettes présentant les deux sites de l'EHPAD, l'UPAD et le SSIAD ont également été réalisées.

Vous accompagnez un proche âgé, dépendant, malade ou en situation de handicap..... Vous êtes un Proche Aidant !



Ce temps de rencontre est organisé par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) du Cotentin, à la Mairie de Saint Sauveur le Vicomte, dont l'objectif est d'apporter un soutien aux aidants notamment avec la présence d'une psychologue et de personnes spécialisées qui pourront leur donner des conseils. A partir du 19 novembre, un mardi par mois, le PASA du site de Saint Sauveur le Vicomte prendra en charge 2 à 3 personnes aidées pendant deux heures le temps de ce café.

V – Questions diverses

Certaines personnes présentes annoncent que la réception de la télévision n'est pas satisfaisante : Monsieur LEBRETON qu'il va faire intervenir un antenniste pour voir d'où ça vient.

Les balcons de l'étage n'ont toujours pas été nettoyés : un CAE a été embauché. Il est présent le lundi et le mercredi après-midi. Il est pour l'instant affecté pour changer les robinets dans les chambres. Il le fera à l'arrivée des beaux jours.

Les repas : Les personnes présentes précisent que c'est mieux depuis la commission des menus. Cela reste répétitif pour les sans sels. La commission des menus est très importante et il est vrai que les résidents ne veulent pas assister à celle-ci. Monsieur LEBRETON précise que les familles peuvent également assister à la Commission des menus s'ils le désirent. Il ajoute qu'une diététicienne va être embauchée pour élaborer les menus de l'établissement.

Les rideaux sont dépendus dans certaines chambres : Monsieur LEBRETON informe que l'achat de rideaux et de dessus de lit va être passé au marché en 2020 peut-être pour un étage car cela représente un coût. Il ajoute que cette année, un travail a été fait sur les tenues du personnel de Magneville qui a représenté un coût très important et est venu s'ajouter à cela l'achat de containers pour le circuit du linge.

Le ménage des chambres pourrait être amélioré : Monsieur LEBRETON annonce qu'il va voir pour y remédier. En effet, deux CAE ont été embauchées pour faire le ménage et un poste a été créé en plus l'après midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h40.

Le Président,
M. QUINET

